



Ce jeudi 10 janvier, j'ai souhaité accompagner Monsieur PEILLON, ministre de l'Education Nationale en déplacement à l'Ecole élémentaire SANQUER à Brest dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Venu passer une après-midi entière, il a rencontré l'ensemble de la communauté éducative de l'école, du Rectorat, des associations de parents d'élèves et des élus. Les différents acteurs de l'école ont été force de propositions dans la mise en place de ces nouveaux rythmes voulus par le ministère et ont présenté au ministre le fruit de leur travail. Dans cette école du centre-ville s'est déroulé un long travail ces derniers mois de réflexions pluridisciplinaires des enseignants dans la mise en place de ce changement augmentant le nombre de journées scolaires annuelles tout en diminuant la durée quotidienne de six heures de cours infligées aux élèves. Je m'associe pleinement à cette volonté de réforme visant la diminution du temps scolaire quotidien pour les enfants au profit de la semaine de quatre jours et demi. En effet, vingtquatre heures hebdomadaires dispensées de façon plus homogène sur la semaine me paraît être un élément nécessaire au bon développement de l'enfant, à sa récupération physique et intellectuelle. Pour cette occasion, Monsieur PEILLON a présenté à Brest le nouveau décret institutionnalisant ce changement. Applicable en septembre 2013, et au plus tard en 2014, cette nouvelle organisation laisse le temps au corpus enseignant de s'organiser et de se montrer force de propositions dans l'intérêt des enfants. Bien sûr, ce décret n'a pas vocation à résoudre, d'un coup de baguette magique toutes les problématiques des élèves en grande difficulté, mais s'inscrit plus globalement, dans un temps plus long, celui de la refondation de l'école de la République. Mon post précédent inscrit notamment cette modernité par l'obtention pour le Rectorat de Rennes d'une augmentation significative des postes. S'appuyant sur la concertation et sur l'action, cette refondation saura reconsidérer la formation des enseignants et les concours

Sur Internet http://www.patricia-adam.fr

Permanence en circonscription

43D rue Branda - BP 21041 29210 Brest cedex 1

Tél: 02 98 33 21 80 Fax: 02 98 33 21 83

patricia.adam-deputee@wanadoo.fr

Accueil et coordination à l'Assemblée nationale

126, rue de l'Université 75355 Paris cedex 07SP

Tél: 02 98 33 21 80 · Fax: 02 98 33 21 83

padam@assemblee-nationale.fr

Projections

nationaux. Je soutiens et je crois en ce projet innovant, celui d'une

école plus ouverte sur le monde et plus adaptée à son temps.

29 janvier 2013: Projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe.

Adopté le jeudi 17 janvier par la commission des lois, le projet de loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe sera examiné en séance publique par les députés de l'Assemblée nationale à partir du 29 janvier 2013. La discussion sur la procréation médicalement assistée (PMA) attendra finalement le projet de loi sur la famille en cours de préparation et qui devrait être présenté au mois de mars prochain.

7 janvier 2013 : Projet de la loi sur la tarification progressive de l'énergie.

L'Assemblée vient d'adopter ce jeudi 17 janvier, en nouvelle lecture, la proposition de loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre. Rappelons qu'il s'agit d'une première étape dans la grande réforme sur la transition énergétique et écologique et qu'elle sera suivie au printemps prochain d'un projet de loi de programmation pour la transition énergétique.